

(A) NÉGOCIATIONS COMMERCIALES ET DOUANIÈRES

(i) Libéralisation du commerce par secteurs

Une façon prometteuse d'aborder toute libéralisation future du commerce sur une base multilatérale serait peut-être d'entreprendre des négociations "par secteur". Cela entraînerait la libéralisation du commerce, non par régions géographiques mais par importants secteurs de produits, qui comprendraient la production primaire, les produits mi-ouvrés et les produits ouvrés à l'intérieur du secteur. En outre, les négociations viseraient non seulement les droits de douane mais toutes les mesures gouvernementales et autres qui influent sur le commerce de ce secteur.

Il est devenu manifeste au cours des négociations Kennedy que certains secteurs se prêteraient tout particulièrement bien à cette méthode. En règle générale, il s'agit d'industries caractérisées par le degré élevé des investissements, une technologie avancée, une production massive et, assez souvent, par des activités internationales largement dispersées. Les lignes de conduite adoptées par les sociétés, tout comme les mesures gouvernementales, peuvent avoir des répercussions profondes sur le commerce dans ces domaines et la situation des sociétés multinationales constitue un facteur dont il y aurait peut-être lieu de tenir compte. En outre, il faut accorder une attention spéciale aux programmes industriels intérieurs qui ont des effets semblables à ceux de droits de douane élevés en ce qu'ils déforment sérieusement la répartition efficace des ressources.

Cette façon d'aborder un secteur complet représenterait un nouveau départ dans les négociations internationales. Elle exigerait une préparation attentive et détaillée, tant du point de vue des règles de la négociation qu'il faudrait suivre que de l'identification et du choix des secteurs de produits qui méritent considération. Dans le cadre du marchandage, les critères qui servent à déterminer l'équilibre entre les pays des avantages découlant du choix des secteurs seraient d'une importance et d'une complexité particulières.

Dans ce contexte, nous considérons que la possibilité d'aller de l'avant avec les secteurs relativement à la libéralisation de l'aluminium et des produits mi-ouvrés en aluminium devrait absolument être étudiée. D'autres secteurs qui pourraient mériter une telle étude sont les produits forestiers, le nickel, le plomb et le zinc.

(ii) Matériaux industriels primaires

L'avantage du libre-échange pour les produits industriels de base devrait être étudié comme une question de la plus haute importance. C'est un secteur du commerce mondial où le libre-échange existe pour la plupart des produits, mais où certains droits et restrictions tiennent toujours. Le GATT devrait évaluer les résultats du Kennedy Round dans ce secteur et étudier les moyens de réaliser le libre-échange sur le plan international pour ces produits dans les cas où ne peut être effectuée l'approche "par secteur" dont je vous ai déjà parlé. Il est évident que tous les pays en bénéficieraient.

(iii) Articles frappés de droits peu élevés

Si l'on tient compte des antécédents des négociations Kennedy, il faudra considérer l'abolition des droits peu élevés ou des droits "ennuyeux"